

L'épreuve Théorique Moto (ETM)

L'Épreuve Théorique Moto (ETM) est l'examen du Code de la route spécifique aux **deux-roues motorisés**. Elle est obligatoire pour l'obtention des permis **A1 et A2**.

Cette épreuve permet de vérifier que le candidat possède les **connaissances nécessaires pour circuler en sécurité à moto**, en tenant compte des spécificités de la conduite d'un deux-roues.

Organisation de l'examen

L'examen est organisé dans des **centres agréés par l'État** (La Poste, SGS, Dekra, Pearson Vue).

Le candidat doit être muni :

- d'une **pièce d'identité valide**
- de son **numéro NEPH**

L'examen se déroule **sur tablette ou ordinateur**, individuellement.

Déroulement de l'épreuve

L'épreuve comporte :

40 questions à choix multiple (QCM).

Les questions sont présentées sous forme :

- de **photos**
- de **vidéos**
- de **situations de conduite**

Chaque question comporte **une ou plusieurs réponses possibles**.

Le candidat doit sélectionner **la ou les réponses correctes**.

Temps de l'examen

- durée totale : **environ 30 minutes**

Auto-école Dyna'Conduite – SARL au capital de 10 000 € –

SIRET : 942 176 413 00014 – N° d'agrément : E25 054 00070

- chaque question est affichée pendant **20 secondes**
 - après l’affichage, le candidat dispose d’environ **10 secondes pour répondre**
-

Conditions de réussite

Pour réussir l’examen, le candidat doit obtenir :

au minimum 35 bonnes réponses sur 40

Ce qui signifie :

- **maximum 5 erreurs autorisées**

Au-delà, l’examen est **ajourné**.

Validité de l’ETM

Une fois obtenu, l’ETM est **valable pendant 5 ans**.

Durant cette période, le candidat peut se présenter aux **épreuves pratiques du permis moto**.

Les 9 thématiques officielles de l’ETM

L’examen est basé sur **9 thèmes définis par la Sécurité Routière**.

1. Le conducteur

Ce thème aborde :

- la perception des risques
- l’attention et la vigilance
- la fatigue
- l’alcool et les stupéfiants
- les distractions (téléphone, GPS...)

Le candidat doit comprendre **l’impact du comportement du conducteur sur la sécurité**.

2. La route

Le candidat doit connaître :

- la signalisation verticale et horizontale
 - les intersections
 - les priorités
 - les limitations de vitesse
 - les règles de circulation
-

3. Les autres usagers

Le motard doit apprendre à anticiper les comportements :

- des automobilistes
- des cyclistes
- des piétons
- des poids lourds
- des transports en commun

Une attention particulière est portée aux **usagers vulnérables**.

4. La réglementation générale

Ce thème concerne :

- les règles du Code de la route
 - les documents obligatoires
 - les règles spécifiques aux motos
 - les sanctions et infractions
-

5. Les éléments mécaniques et de sécurité

Le candidat doit connaître :

- les pneumatiques
- les freins
- l'éclairage
- l'entretien de base de la moto

Ces éléments sont essentiels pour **garantir la sécurité du véhicule**.

6. L'équipement du motard

La formation insiste sur les équipements obligatoires et recommandés :

- casque homologué
- gants certifiés
- blouson renforcé
- pantalon adapté
- chaussures ou bottes

L'objectif est de comprendre que **l'équipement réduit fortement les blessures en cas d'accident**.

7. Les règles de circulation spécifiques aux deux-roues

Ce thème aborde :

- la position sur la chaussée
 - la trajectoire de sécurité
 - la visibilité
 - les distances de sécurité
 - les dépassements
-

8. Les facteurs de risque spécifiques à la moto

La formation aborde les risques liés à :

- la météo
 - l'état de la chaussée
 - les virages
 - les obstacles
 - les angles morts des autres véhicules
-

9. L'environnement

Le candidat est sensibilisé à :

- la conduite économique
 - la réduction des nuisances sonores
 - le respect de l'environnement
-

Résultat de l'examen

Le résultat est généralement disponible **quelques minutes après l'épreuve**.

En cas de réussite, le candidat reçoit une **attestation de réussite à l'ETM**.